

Les finances publiques et le développement durable au Maroc : défis et perspectives.

The public finances and sustainable development in Morocco: challenges and prospects.

Auteur 1 : EL LAHLAH Noura.

Auteur 2 : SADDOUGUI Mohammed.

EL LAHLAH Noura, PhD.

Université Mohammed Premier / Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales d'Oujda. Laboratoire d'Etudes et de Recherches Juridiques, Administratives et Politiques (LERJAP) Maroc.

SADDOUGUI Mohammed, Enseignant chercheur.

Université Mohammed Premier / Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales d'Oujda. Laboratoire d'Etudes et de Recherches Juridiques, Administratives et Politiques (LERJAP) Maroc.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : EL LAHLAH .N & SADDOUGUI. M (2024) « Les finances publiques et le développement durable au Maroc : défis et perspectives », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 24 » pp: 0154 – 0177.

Date de soumission : Mai 2024

Date de publication : Juin 2024



DOI : 10.5281/zenodo.11637988

Copyright © 2024 – ASJ



Résumé

Le Maroc, comme une grande majorité de pays en développement, s'est engagé dans une trajectoire de développement durable (DD). Cette ambition se heurte à de nombreux défis, notamment celui du financement. En effet, les dits défis subsistent quant à la disponibilité des fonds et à leur allocation et mobilisation efficace pour soutenir les projets à connotation durable et inclusive. Malgré ces obstacles, le Maroc dispose également d'opportunités pour renforcer son financement et mettre en place des mécanismes financiers innovants et durables pour garantir la pérennité des initiatives de DD au Maroc et se projeter dans de nouvelles perspectives, notamment à travers la diversification des sources de financement et la mobilisation du secteur privé. Dans le cadre de cette recherche on va essayer d'explorer les différentes dimensions de la contribution des finances publiques au DD au Maroc, afin de déceler des solutions adaptées aux défis et perspectives contextuelles du pays. Pour y aboutir, notre approche méthodologique s'appuie sur un mode de raisonnement inductif avec un positionnement épistémologique interprétativiste en se basant sur l'observation et sur une revue de littérature randomisée.

Mots-clés : Finances publiques, développement durable, pauvreté et inégalités, changement climatique, politiques publiques.

Abstract

Morocco, like a large majority of developing countries, is committed to a sustainable development (SD) trajectory. This ambition faces many challenges, including that of financing. Indeed, the said challenges remain in terms of the availability of funds and their effective allocation and mobilization to support projects with sustainable and inclusive connotations. Despite these obstacles, Morocco also has opportunities to strengthen its financing and put in place innovative and sustainable financial mechanisms to guarantee the sustainability of SD initiatives in Morocco and to project itself into new perspectives, particularly through the diversification of funding sources and the mobilization of the private sector. As part of this research, we will try to explore the different dimensions of the contribution of public finances to SD in Morocco, in order to detect solutions adapted to the country's challenges and contextual perspectives. To achieve this, our methodological approach is based on an inductive mode of reasoning with an interpretative epistemological positioning based on observation and on a randomized literature review.

Keywords: Public finance, sustainable development, poverty and inequality, climate change, public policies.

INTRODUCTION

Le Maroc, comme une grande majorité de pays en développement, s'est engagé dans une trajectoire de développement durable (DD). Cette ambition se heurte à de nombreux défis, notamment celui du financement. En effet, les dits des défis subsistent quant à la disponibilité des fonds et à leur allocation efficace pour soutenir les projets à connotation durable et inclusive. Malgré ces obstacles, le Maroc dispose également d'opportunités pour renforcer son financement, notamment à travers la diversification des sources de financement et la mobilisation du secteur privé. Plus encore, il est essentiel de mettre en place des mécanismes financiers innovants et durables pour garantir la pérennité des initiatives de DD au Maroc et se projeter dans de nouvelles perspectives.

De surcroît, la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable (SNDD) et des objectifs de développement durable (ODD) nécessite une mobilisation conséquente des ressources financières. Dans ce contexte, les finances publiques (FP) jouent un rôle crucial dans la promotion du DD, mais leurs capacités à relever les défis et perspectives en matière de financement du DD est sujette à caution.

Dans cette vision, le présent article s'articulera autour de la problématique de recherche suivante : **Comment les FP peuvent-elles contribuer au DD au Maroc, face aux défis et perspectives actuelles ?**

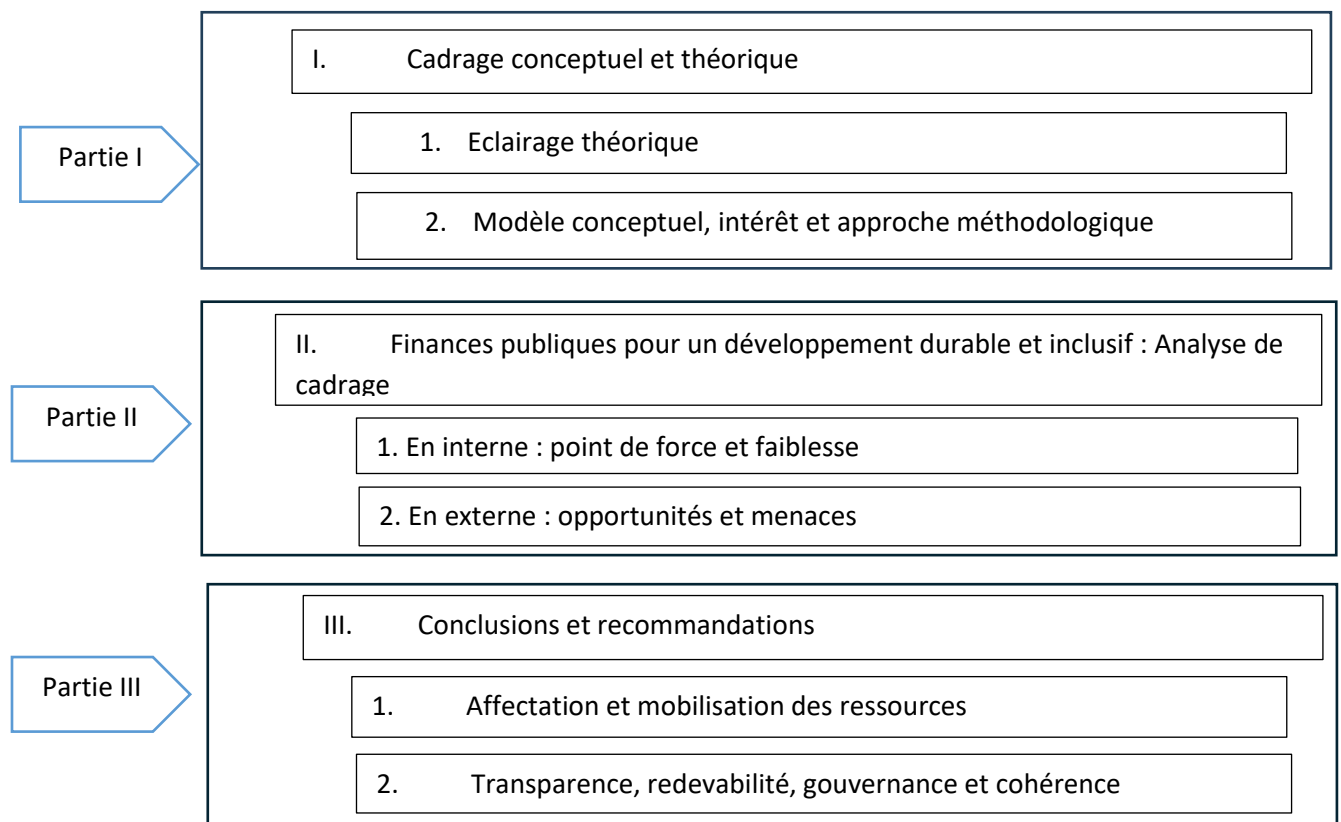
Dans le cadre de cette recherche on va essayer d'explorer les différentes dimensions de la contribution des FP au DD au Maroc, afin de déceler des solutions adaptées aux défis et perspectives contextuelles du pays. Afin d'approfondir la réflexion sur la problématique posée, trois sous-questions de recherche peuvent être explorées :

- Quelles sont les principales sources de financement du DD au Maroc ?
- Comment améliorer l'efficacité des FP en matière de DD ?
- Comment renforcer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans le DD au Maroc ?

Pour essayer de répondre à ces questions de recherches, on entreprend par trois hypothèses principales déclinées comme suit :

1. Hypothèse 1 : Il existe une corrélation entre l'efficacité des FP et le niveau de DD au Maroc ;
2. Hypothèse 2 : Une bonne affectation et mobilisation des ressources budgétaires vers les secteurs clés du DD peut influencer la croissance économique inclusive et la réduction des inégalités au Maroc ;
3. Hypothèse 3 : La conjoncture internationale impacte la contribution des FP sur le DD dans le pays.

Dans le cadre de cet article nous allons essayer d'éclaircir cette thématique à travers le plan suivant :



I. Cadrage conceptuel et théorique

Le Maroc s'est engagé dans une ambitieuse stratégie de DD, visant à concilier la croissance économique, la préservation de l'environnement et l'inclusion sociale. Nous allons dans le cadre de cette première partie procéder à un éclairage du volet théorique et définir par la suite le modèle conceptuel, l'intérêt de l'étude et l'approche méthodologique utilisée.

1- Eclairage théorique

Les deux concepts « FP » et « DD », sont des notions à caractère évolutif et ils sont en intersection directe dans la mesure où ils convergent vers les mêmes objectifs. En fait, l'équité et la justice sociale dans les FP au Maroc sont des aspects cruciaux pour garantir le bien-être de l'ensemble de la population et favoriser un DD et inclusif.

1.1 Les finances publiques

Les FP revêtent un caractère polysémique qui nécessite une étude approfondie pour pouvoir déceler les différents faciès de ce concept. D'après Gaudemet et Molinier « *la diversité des disciplines qui concourent à la connaissance des FP, tout en bénéficiant des enseignements de la science financière, donne aux FP le caractère d'une 'sciences carrefour'* ».¹

Il faut spécifier que dans les FP au Maroc, la loi organique des finances (LOF)² a édicté de nouvelles règles d'ordre financières dans une vision de soutenabilité _ayant comme trait principal_ la maîtrise de l'équilibre budgétaire tout en le considérant comme facteur principal pour assurer le DD du pays.³

Les politiques budgétaires mises en place ont un impact direct sur la répartition des richesses, les inégalités et l'inclusion sociale dans le pays. En fait, le gouvernement dans le cadre de la note de présentation de la LOF de l'année 2024, s'est engagé à poursuivre les différents chantiers de réformes et de développement.⁴

Il est essentiel d'analyser de près comment les FP sont mobilisées afin de s'assurer que les ressources sont allouées de manière équitable. Aussi, il est important d'identifier les groupes sociaux les plus vulnérables aux effets négatifs des FP telles que les personnes vivantes en situation de précarité, les populations rurales, les minorités ethniques, les femmes et les groupes marginalisés qui sont souvent les plus touchés par ces inégalités sociales, économiques et environnementales exacerbées par les anciennes politiques budgétaires du gouvernement.

En effet, la LOF de l'exercice 2024, s'est inscrite _entre autres_ dans le cadre de la poursuite du processus de consolidation des fondements de l'Etat social, à travers le déploiement de la généralisation de la protection sociale⁵ et s'appuie sur les engagements gouvernementaux visant

¹ Gaudemet Paul-Marie/Molinier Joël, finances publiques, Montchrestien, 7ème édition, 1996, tome 1, p.20 ;

² Dahir n° 1-15-62 du 14 chaabane 1436 (2 juin 2015) portant promulgation de la loi organique N° 130-13 relative à la loi de finances. BO n° 6370 - 1er ramadan 1436 (18-6-2015) ;

³ Voir les articles 17, 43, 63, 58, 2 de la LOF ;

⁴ Note de présentation de LOLF de l'exercice 2024 ;

⁵ La poursuite du chantier de refonte des systèmes nationaux de santé, de l'éducation et de l'enseignement, de l'emploi, du dialogue social et autres.

à opérationnaliser et asseoir les bases du nouveau modèle de développement pour la période 2021-2026 qui puise ses fondements des instructions et hautes orientations de sa Majesté le Roi. Vraisemblablement, le Maroc s'est investi dans des secteurs nouveaux afin de se positionner et de renforcer davantage sa compétitivité sur l'échelon international _dans un contexte marqué par un resserrement des politiques monétaires persistantes_ et remédier à ces inégalités à travers la mise en œuvre de politiques de recettes et de dépenses publiques plus équitables et durables ; malgré les tensions géopolitiques et leurs répercussions sur les cours des matières premières. Dans ce contexte, sa Majesté le Roi Mohammed VI a insisté lors de son discours royal de faire preuve du sérieux « *par la poursuite résolue de la quête du développement qui permettra d'atteindre le progrès économique souhaité et de renforcer la justice sociale et spatiale* ». ⁶ En effet, le projet de loi de finances pour l'année 2024, s'est inscrit dans le cadre de ses hautes orientations royales déjà précitées en haut.

Plus encore, la couverture sanitaire universelle ⁷ est devenue une priorité pour le Maroc avec une ambition que chaque citoyen puisse accéder à un paquet de soins essentiel, sans subir des difficultés financières lors de leurs paiements. En ouvrant cet important chantier lancé par sa Majesté, ⁸ le Maroc s'est engagé à lutter contre les inégalités d'accès aux soins en prenant en considération le risque financier chez les ménages. ⁹

1.2 Le développement durable

L'engagement du Maroc à relever les défis du XXIème siècle accapare avec la vision royale à s'inscrire aux principes fondamentaux du DD. En fait, cette vision se dessinait déjà depuis 1992. Dans la même voie de discernement, le royaume s'est inscrit dans des réformes successives avec une évolution remarquable ces 27 dernières années dans une vision de bâtir une société développée à caractère inclusive, illustrée selon la figure ci-dessus qui crayonne ce processus jusqu'au l'an 2015 :

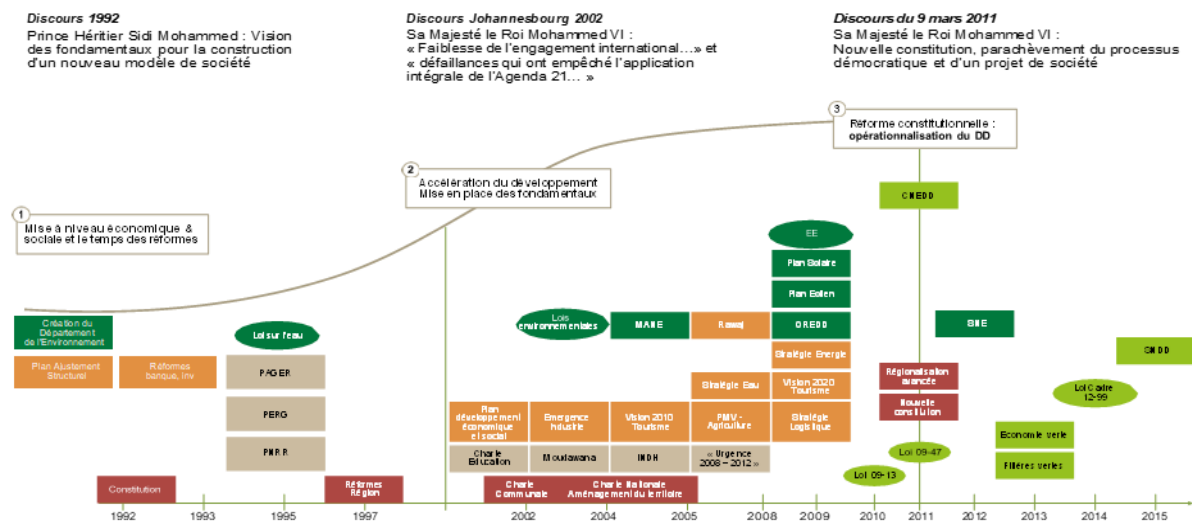
⁶ Le discours de sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la fête du trône du 29 juillet 2023 ;

⁷ La refonte du système national de santé au Maroc est une concrétisation de ce changement radical avec une enveloppe budgétaire considérable ;

⁸ Dahir N°1-21-30 du 9 chaabane 1442 (23 mars 2021) portant promulgation de la loi N° 09-21 relative à la protection sociale ;

⁹ Conformément à la résolution WHA 33/58 du 25 mai 2005 de l'organisation mondiale de la santé.

Figure 1 : Evolution de la trajectoire du Maroc en matière de développement durable



Source : Stratégie Nationale de Développement Durable 2030, Résumé Exécutif, Octobre 2017. Les ODD d'après l'organisation des nations unies (ONU) s'inscrivent dans le cadre d'un plan d'action contenant 17 objectifs déclinés en actions pour que tous les pays à travers l'univers (pauvres, riches ou à revenus moyens) puissent progresser vers un climat de paix et de prospérité tout en préservant et protégeant la planète.¹⁰

Le Royaume Marocain a opté de son côté pour l'implantation d'un modèle de développement en l'an 2021¹¹ avec une projection à horizon 2035. En effet, en novembre 2019, une commission spéciale a été mise en place dans le but de mettre un cadre consultatif pour dresser, tout d'abord, un état des lieux de la situation de développement au pays, et tracer par la suite un diagnostic et une projection du DD au Maroc, tout en s'inscrivant aux ODD édictés par la communauté internationale. De ce fait, le Maroc a choisi d'opérer l'intégration de la dimension de durabilité dans sa politique globale.¹²

Les enjeux du financement du DD au Maroc sont de taille et nécessitent une mobilisation conséquente des ressources. Pour ce faire, il est nécessaire d'optimiser les FP, d'améliorer la

¹⁰ Avec une projection d'ici l'an 2030 ;

¹¹ L'Extrait du Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'occasion de la Fête du Trône - 31 juillet 2019 : « ... Nous attendons de cette commission qu'elle remplisse son mandat avec impartialité et objectivité en portant à Notre connaissance un constat exact de l'état des lieux, aussi douloureux et pénible puisse-t-il être. Elle devra aussi être dotée de l'audace et du génie nécessaires pour proposer des solutions adaptées. Plutôt que de s'inscrire dans une logique de rupture avec le passé, il s'agit de poser un nouveau jalon dans notre processus de développement. Il importe avant toute chose de faire preuve d'audace, d'esprit d'initiative, d'un sens élevé des responsabilités, lors de la mise en œuvre des conclusions judicieuses et des recommandations pertinentes qui seront adoptées, seraient-elles difficiles ou coûteuses... » ;

¹² Les décideurs politiques doivent prendre en compte les besoins des groupes les plus vulnérables pour assurer un développement inclusif et durable dans le pays ;

collecte des recettes fiscales et non fiscales, et de recourir à des financements innovants.¹³ Par ailleurs, l'affectation des ressources publiques doit être en adéquation avec les objectifs de DD, en veillant à promouvoir l'équité et la justice sociale appuyé par sa majesté le Roi Mohammed VI, lors de son discours royal à l'occasion de l'ouverture de la première session de la deuxième année législative de la 10ème législature le 13 octobre 2017.¹⁴

Les inégalités financières et sociales ont un impact significatif sur le DD au Maroc. Les disparités économiques entre les différentes classes sociales et régions du pays entravent la croissance économique et la stabilité sociale. Les inégalités financières se manifestent à travers l'accès limité aux services de base tels que l'éducation, les soins de santé, le logement et l'emploi. Les populations défavorisées sont souvent exclues des opportunités économiques, ce qui crée un cercle vicieux de pauvreté et d'exclusion sociale. Il est primordial d'analyser l'impact des politiques budgétaires sur la répartition des richesses, de protéger les populations les plus vulnérables et de promouvoir une fiscalité plus juste. En toute logique, ces actions sont essentielles pour construire une société plus équitable et offrir des opportunités à l'ensemble de la population marocaine.

2- Modèle conceptuel, intérêt et approche méthodologique

Après cet éclairage théorique on peut se projeter dans notre cadre conceptuel en retraçant le modèle théorique ci-dessous qui regroupe des éléments entre autres déjà définis dans l'éclairage théorique, ensuite procéder à définir l'intérêt de l'étude et l'approche méthodologique utilisée.

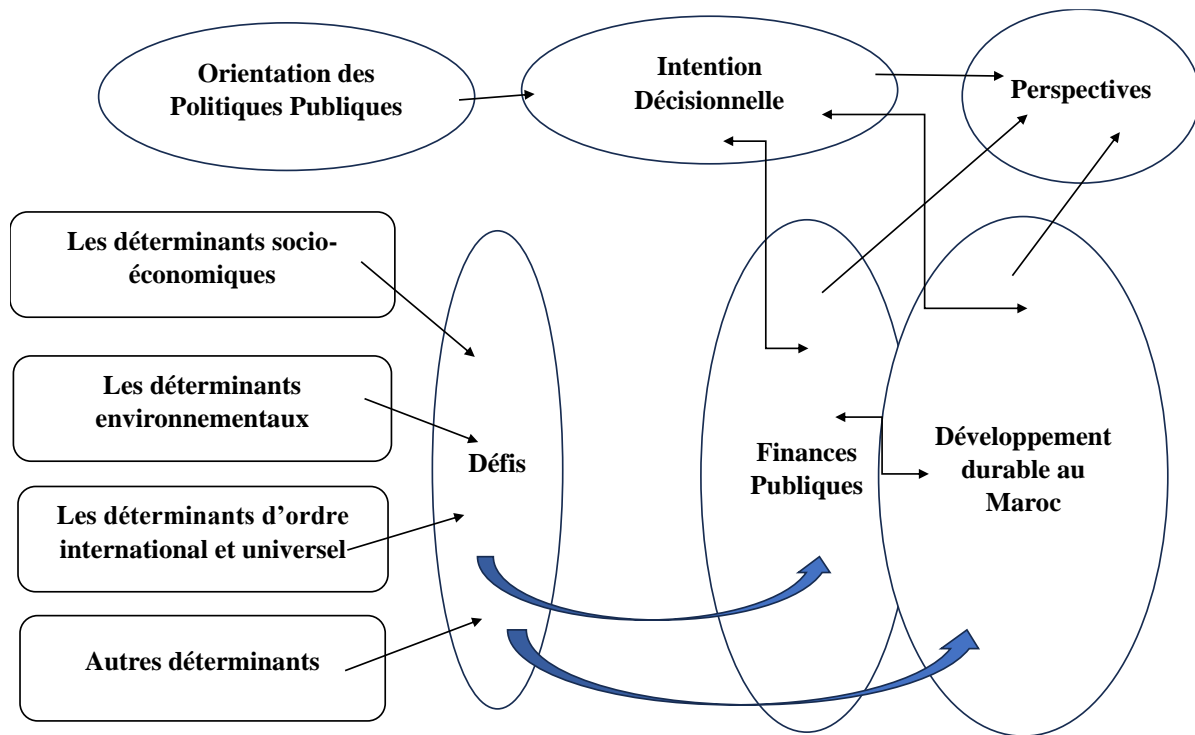
2.1 Modèle conceptuel

Le schéma conceptuel ci-dessus retrace le modèle théorique de notre étude conçu comme suit :

¹³ Le nouveau modèle de développement : « Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous », Rapport général, Avril 2021, P38 ;

¹⁴ « ...Si le Maroc a réalisé des progrès manifestes, mondialement reconnus, le modèle de développement national, en revanche, s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités catégorielles et les écarts territoriaux et à réaliser la justice sociale. A cet égard, Nous invitons le gouvernement, le parlement et les différentes institutions ou instances concernées, chacun dans son domaine de compétence, à reconsidérer notre modèle de développement pour le mettre en phase avec les évolutions que connaît le pays... ».

Figure 2 : Le modèle conceptuel



Source : réalisé par nos soins.

D'après ce modèle conceptuel, on peut déceler les principaux déterminants impactant la réalisation des objectifs tracés par la SNDD et des ODD. Et qui sont respectivement des déterminants socio-économiques, environnementaux, d'ordre internationaux et autres déterminants, en plus de celles d'ordre politique qui peuvent motiver les orientations décisionnelles dans différents sens. En revanche, l'ensemble de ces déterminants génèrent des défis et créent des perspectives à la fois pour le DD et les FP. Plus fort encore, l'intention décisionnelle s'avère cruciale pour pouvoir mobiliser les ressources nécessaires afin d'atteindre le développement voulu dans la mesure où les décisions des instances habilitées sont orientées à converger vers les objectifs de DD au pays.

Pour répondre à notre question de recherche on peut affaler les sous-questions suivantes :

- Quelles sont les principales sources de financement du DD au Maroc ?
- Comment améliorer l'efficacité des FP en matière de DD ?
- Comment renforcer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans le DD au Maroc ?

Pour essayer de répondre à ces questions de recherches, on démarre par trois hypothèses principales déclinées comme suit :

Hypothèse 1 : Il existe une corrélation entre l'efficacité des FP et le niveau du DD au Maroc :

- Sous-hypothèse 1 : il existe une corrélation positive entre les deux concepts ;

- Sous-hypothèse 2 : il existe une corrélation négative entre les deux concepts.

Hypothèse 2 : Une bonne affectation et mobilisation des ressources budgétaires vers les secteurs clés du DD peut influencer la croissance économique inclusive et la réduction des inégalités au Maroc :

- Sous-hypothèse 1 : une meilleure allocation des ressources budgétaires vers les secteurs clés du DD peut stimuler la croissance économique inclusive et la réduction des inégalités positivement ;
- Sous-hypothèse 2 : une mauvaise allocation des ressources budgétaires vers les secteurs clés du DD peut impacter la croissance économique inclusive et la réduction des inégalités négativement.

Hypothèse 3 : La conjoncture internationale impacte la contribution des FP sur le DD dans le pays :

- Sous-hypothèse 1 : La conjoncture internationale impacte positivement la contribution des FP sur le DD dans le pays ;
- Sous-hypothèse 2 : La conjoncture internationale impacte négativement la contribution des FP sur le DD dans le pays.

2.2 Intérêt et approche méthodologique

L'article « *Les FP et le DD au Maroc : défis et perspectives* » aborde plusieurs intérêts de recherche essentiels où il explore et examine les défis et perspectives du financement du DD dans le pays, en analysant une partie des politiques et des instruments mis en place par les autorités marocaines pour mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des ODD. En effet, il met en lumière le financement du DD, la gouvernance des FP, l'élaboration du budget vert et le rôle du secteur privé dans la contribution de la réalisation des ODD au Maroc. Ces sujets sont analysés en profondeur, avec des recommandations visant à améliorer la mobilisation des ressources financières, renforcer l'efficacité de la politique budgétaire, promouvoir la gouvernance des FP et renforcer la participation du secteur privé, notamment dans le cadre du partenariat public-privé (PPP). Aussi, il aborde des thématiques spécifiques comme la transition énergétiques et l'investissement dans le capital humain.

Cette étude offre aussi une perspective pour les chercheurs, les décideurs politiques et les praticiens intéressés par ces questions d'importance majeure dans la mesure où elle vise à analyser l'impact des FP sur le DD à travers l'identification des obstacles à la mobilisation des ressources pour le dit DD, l'exploration des solutions de financement durable, et l'enrichissement du débat sur le rôle des FP dans la réalisation des ODD.

Pour y aboutir, notre approche méthodologique s'appuie sur un mode de raisonnement inductif en se basant sur l'observation et sur une revue de littérature randomisée dans l'objectif de réussir notre analyse de cadrage du phénomène étudié. Tout en optant pour un positionnement épistémologique interprétativiste.

II. Finances publiques pour un développement durable et inclusif : Analyse de cadrage

Dans le cadre de cette partie, une analyse de cadrage sera lancée à travers l'étude des points de force et de faiblesse en interne et les opportunités et menaces en externe.

1. En interne : Points de force et faiblesse

L'étude de la corrélation entre le concept « FP » et « DD » implique la réalisation d'un état des lieux des points de force et de faiblesse en interne à travers l'étude de la situation actuelle du pays qui prévaut des opportunités variées et prometteuses de financement du DD au Maroc.

1.1 Points de force

Dans la conjoncture actuelle, plusieurs points de force multidimensionnels sont à énumérer. En plus de sa position géographique stratégique, le Maroc est un pays qui a reconnu une importance croissante du DD, notamment celui de la protection de l'environnement. Dans ce contexte, il a fait des progrès significatifs dans le domaine de la finance verte qui vise à mobiliser des ressources financières pour des projets écologiques et durables. Grâce à son environnement favorable aux énergies renouvelables et à sa politique volontariste en faveur du DD, le Maroc se positionne comme un acteur clé dans le secteur de la finance verte en Afrique. La transition énergétique est un enjeu majeur pour le pays, qui cherche à diversifier ses sources d'énergie et à promouvoir les énergies renouvelables. Les FP jouent un rôle crucial dans ce processus de transition. Plus encore au fond, les politiques fiscales et de dépenses publiques sont essentielles pour soutenir le développement des énergies propres et durables.

De surcroît, le pays dispose d'institutions financières et d'une réglementation¹⁵ relativement favorable encourageant les investissements dans des projets respectueux de l'environnement. Dans la même voie de perspicacité, le partenariat pour l'action sur l'économie verte (PAGE) a produit « *l'inventaire de l'économie verte pour le Maroc* ». Le dit inventaire donne un cadre général et un aperçu de l'ensemble des efforts déployés pour une économie verte.¹⁶

¹⁵ Le développement d'obligations vertes peut aider à favoriser la lutte pour la protection de la planète. La finance verte permet de sensibiliser l'opinion des investisseurs face aux changements climatiques. En effet, les investisseurs peuvent devenir acteur de cette lutte à travers des investissements verts et responsables ;

¹⁶ Partnership for Action on Green Economy (PAGE), « *La Transition du Maroc vers une Economie Verte : Etat des Lieux et Inventaire* », 2022, P. 445 ;

Aujourd'hui, le dérèglement climatique impose l'implication du monde de la finance pour investir dans des produits verts en parallèle avec une finance à vocation rentable.¹⁷

De même, le PPP représente une autre convenance essentielle pour le financement de ces initiatives, permettant au gouvernement de mobiliser des ressources et des expertises complémentaires. En fait, c'est un instrument essentiel qui peut contribuer de manière significative au financement du DD. Cette collaboration entre le secteur public et le secteur privé permettra de combiner les ressources et les expertises de chacune des parties pour réaliser des projets d'infrastructures et de services publics. Le PPP offre l'avantage de partager les risques et les investissements entre les deux parties, tout en garantissant une meilleure efficacité et une gestion plus transparente des projets. Grâce au PPP, il est possible de mobiliser des fonds privés pour des initiatives publiques qui seraient autrement difficile à financer uniquement par des ressources publiques.

Aussi, le lancement du chantier de la protection sociale¹⁸ au Maroc, qui a suscité un financement considérable¹⁹ déployé d'une manière progressive et sur une période de cinq ans.²⁰ En fait, ce chantier a permis au Maroc de se lancer dans un processus de consécration de l'état social donnant ainsi plus d'opportunités pour atteindre les objectifs voulus en la matière.

1.2 Point de faiblesse

Les défis du financement du DD au Maroc sont multiples et nécessitent une gestion stratégique. Tout d'abord, les contraintes budgétaires sont un obstacle majeur à la mise en œuvre de la SNDD et des ODD. Effectivement, le Maroc dispose d'une marge de manœuvre budgétaire limitée, ce qui peut entraver les efforts visant à atteindre ces objectifs ambitieux. Ensuite, le faible niveau d'épargne nationale constitue un obstacle majeur, car il restreint les ressources disponibles pour le financement des projets de DD. Cette situation entrave la capacité du

¹⁷ Greenfin et ISR : comment donner du sens à mes placements ? <https://www.netinvestissement.fr/placement/guides/fonds-financiers/finance-verte-et-ecologie-comment-la-finance-s-adapte-a-l-environnement-3158.html#article-rating>, date de consultation le 16 mai 2024 à 08 :34minutes.

¹⁸ Il est à signaler que le Maroc a connu ces dernières années une remontée remarquable sur plusieurs dimensions, notamment celle de la protection sociale avec le portage royal de sa majesté le roi Mohammed VI. Il est à noter également que la réglementation au pays a été marquée par un ensemble de dispositifs, notamment la loi-cadre n° 09.21 du 22 chaabane 1442 (5 avril 2021) relative à la protection sociale ;

¹⁹ L'état a mobilisé une enveloppe annuelle de 51 milliards de dirhams à l'horizon de 2025 répartie entre :

- La généralisation de l'assurance maladie obligatoire ;
- La généralisation des allocations familiales ;
- L'élargissement des bénéficiaires des régimes de retraite ;
- La généralisation de l'accès à l'indemnité pour perte d'emploi.

²⁰ Avoir un cadre solide d'une assurance maladie obligatoire (AMO) avec un panier de soins essentiels cible accessible à l'ensemble de la population. AMO à caractère intégré, équitable et pérenne et qui ne laisse personne pour compte ;

gouvernement à investir dans des projets et des programmes qui sont essentiels pour assurer un avenir viable sur le plan économique, social et environnemental. En effet, avec des ressources limitées disponibles en raison de l'épargne insuffisante, il est difficile de financer des initiatives visant à promouvoir la croissance économique, tout en préservant les ressources naturelles et en assurant une meilleure qualité de vie pour les citoyens.

Le niveau d'épargne _selon M. Abdellatif JOUAHRI le wali de Bank al_maghrib_ demeure faible²¹ en comparaison avec le niveau international.²² Dans ce sens, ce faible niveau peut avoir un impact négatif sur la capacité du gouvernement à répondre aux besoins de la population en matière de services publics tels que l'éducation, la santé et l'amélioration des conditions de vie des ménages. Sans ressources financières adéquates, il devient difficile de mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces qui favorisent le bien-être de la population et réduisent les inégalités sociales.

Sur le plan des FP, les inégalités accentuent les défis en matière de redistribution des richesses et de financement des services publics. Les ressources limitées disponibles sont souvent mal réparties, avec une concentration de richesse entre les mains d'une élite économique, tandis que les couches défavorisées de la population ont un accès limité aux services sociaux de base. Cela génère des tensions sociales et politiques, compromettant la stabilité du pays et son potentiel de DD. Les contraintes budgétaires peuvent également limiter la capacité du gouvernement à mettre en œuvre des politiques et des programmes de DD à long terme, en raison des ressources limitées disponibles pour financer ces initiatives.

Il est essentiel de renforcer la transparence et la redevabilité dans la gestion des FP, d'améliorer la participation citoyenne à la prise de décision budgétaire et de lutter résolument contre la corruption.²³ En fait, ces éléments sont contributifs au DD et peuvent créer un climat de confiance favorisant le processus de mise en œuvre des politiques gouvernementales. Aussi, les situations de crise récurrentes au pays impactent négativement le DD. Notamment, en relation avec la migration des cerveaux et celles d'ordre sanitaire.

²¹ L'épargne des ménages est de 14% de leur revenu disponible brut ;

²² Son intervention à la Conférence organisée, jeudi à Rabat, par la CDG, BAM et Barid Al-Maghrib à l'occasion de la Journée mondiale de l'épargne, sous le thème « *L'éducation financière à l'ère de la digitalisation : un levier pour la promotion de l'épargne* ».

²³ Le nouveau modèle de développement : « *Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous* », Rapport général, Avril 2021, P44.

2. En externe : Opportunités et menaces

L'analyse de cadrage en externe nous mène à mettre l'accent sur les opportunités possibles et les menaces qui peuvent surgir.

2.1 Opportunités

La coopération internationale joue un rôle crucial dans le soutien financier et technique apporté au Maroc pour la réalisation de sa SNDD et des ODD. Cette collaboration renforce les capacités du Maroc dans des domaines clés tels que la protection de l'environnement, la lutte contre le changement climatique, la promotion de l'inclusion sociale, l'égalité des genres et la stimulation d'une croissance économique durable. Grâce à cette coopération internationale, le pays peut bénéficier de financements pour mettre en œuvre des projets et des programmes visant à atteindre les objectifs fixés dans sa SNDD et à contribuer à la réalisation des ODD. De plus, cette collaboration permettra d'échanger des bonnes pratiques, des connaissances et des technologies avec d'autres pays, ce qui peut favoriser l'innovation et l'adoption de solutions durables et efficaces. Ces échanges d'expériences peuvent contribuer à renforcer les compétences et les capacités nationales, tout en favorisant une approche collaborative et multidisciplinaire pour relever les défis du DD.

De surcroît, la coopération internationale est un pilier essentiel pour soutenir le Maroc dans la réalisation de ses ODD. En favorisant les échanges, les financements et les partenariats, cette collaboration renforce l'engagement du pays en faveur d'un DD et inclusif, tout en contribuant à la construction d'un avenir meilleur pour les générations actuelles et futures.

Pour encourager les investissements, il est essentiel de mettre en place une réglementation et des politiques financières incitatives telles que des tarifs d'achat attractifs, des avantages fiscaux pour les entreprises qui investissent au pays, ou encore des programmes de financement spécifiques pour les projets innovants, encourageant ainsi, les initiatives et l'attractivité des investisseurs pour le financement au Maroc.

Le Maroc dispose de différentes sources de financement climatique, telles que les fonds publics, les marchés financiers, les PPP, et les fonds internationaux dédiés à la lutte contre le changement climatique.²⁴ Il est essentiel d'explorer ces différentes sources et de les mobiliser de manière efficace pour répondre aux besoins du pays en matière de DD.

²⁴ Notamment, « l'accord au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité » qui aidera d'après le FMI le Maroc à remédier à ses vulnérabilités et renforcer sa résilience face aux changements climatiques. Il permettra également aux autorités marocaines d'améliorer leurs préparations face aux catastrophes naturelles et à attirer des capitaux en faveur du développement durable. La durée de l'accord coïncidera avec les 18 mois qu'il reste à l'accord conclu en avril 2023 au titre de la ligne de crédit modulable (LCM) ;

Pour mobiliser les financements nécessaires pour le DD au Maroc, il est primordial de mettre en place des stratégies adaptées afin de maintenir l'équilibre entre les impératifs de son développement socio-économique et l'utilisation rationnelle et efficiente de ses ressources naturelles sans exposer les générations futures à des risques environnementaux et des pénuries écologiques majeurs.²⁵

Dans la même voie de perspicacité, la banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a injecté un chiffre considérable dans dix projets en vue de leurs réalisations au pays en 2021.

Dans le même cadre, les FP ont un rôle clé à jouer dans la transition énergétique au Maroc. Il est nécessaire d'évaluer les politiques en place, d'identifier les obstacles à l'investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, et de proposer des mesures concrètes pour encourager les investissements dans ce domaine vital pour l'avenir du pays.

2.2 Menaces

Les variables sociales, sanitaires et économiques coûtent énormément de pertes en termes de production en 2020, _surtout aux pays subsahariens_ causant ainsi une limitation accrue de la productivité agricole qui se génère par une perturbation de la sécurité alimentaire. Ce facteur risque de plonger des millions de ménages dans des conditions de précarité et de pauvreté considérables.²⁶

Dans ce contexte, la mise en place de mécanismes de financement novateurs tels que les PPP, les investissements socialement responsables et les outils de financement participatif pourrait s'avérer essentielle pour assurer la viabilité financière des projets de DD au Maroc, surtout à la suite de la volatilité mondiale due au covid-19 qui a impacté négativement les pays du continent africain notamment le Maroc.

Les FP du pays sont soumises à des pressions diverses, telles que la nécessité de financer des priorités sociales et économiques urgentes, tout en maintenant la soutenabilité de la dette publique. Cette situation complique la mobilisation des ressources nécessaires pour investir dans des projets de DD.

Le programme des nations unies pour le développement (PNUD) s'est intéressé dans son deuxième rapport²⁷, aux différents aspects des inégalités inhérentes aux systèmes politiques, sociaux et économiques pouvant menacer le développement humain à travers la planète. Aussi,

²⁵ Rapport de l'organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) : « *La Transition du Maroc vers une Economie Verte : Etat des Lieux et Inventaire* » 2022, P17.

²⁶ The world bank. (2020). Annual report 2020. Supporting countries in unprecedented times. P. 22 ;

²⁷ Notamment la crise de la Covid 19 qui a dévoilé davantage les inégalités ;

la mise en lumière des crises connexes qui frappent la communauté internationale notamment la dernière crise de la Covid 19.²⁸

Le financement climatique et le DD sont des enjeux majeurs pour le Maroc, qui doit faire face aux défis posés par le changement climatique. Pour lutter contre ce phénomène et s'adapter à ses effets, le pays a besoin de financements adéquats avec des projets innovants. Il est crucial d'analyser les besoins de financement du Maroc dans ce domaine afin de mettre en place des politiques et des projets efficaces.

III. Conclusions et recommandations

Dans un souci d'équité et de justice sociale, le pays consacre une attention particulière aux FP en vue de promouvoir un développement à vocation durable et inclusive en s'efforçant de mettre en place des politiques budgétaires visant à réduire les inégalités au sein de la société.

1. Affectation et mobilisation des ressources

Parmi les défis majeurs auxquels le Maroc doit prendre en considération la bonne affectation et mobilisation des ressources afin de dépasser les lacunes qui entravent la capacité du pays à atteindre ses objectifs en termes de DD.

1.1 Affectation des ressources

Les enjeux du financement du DD au Maroc sont de taille et nécessitent une allocation conséquente des ressources. Pour ce faire, il est essentiel d'optimiser les FP, d'améliorer la collecte des recettes fiscales et non fiscales, et de recourir à des financements innovants.²⁹ Par ailleurs, l'affectation des ressources publiques doit être en adéquation avec les ODD, en veillant à promouvoir l'équité et la justice sociale appuyé par sa majesté le Roi Mohammed VI lors de son discours royal à l'occasion de l'ouverture de la première session de la deuxième année législative de la 10ème législature le 13 octobre 2017.³⁰

En favorisant une fiscalité plus équitable, le Maroc peut non seulement réduire les disparités économiques entre les différentes couches de la société, mais aussi garantir un accès plus équitable aux services de base pour l'ensemble de la population. Cela contribuera à renforcer

²⁸ Le rapport sur le développement humain 2020 du programme des nations unies pour le développement, P19.

²⁹ Le nouveau modèle de développement : « Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous », Rapport général, Avril 2021, P38 ;

³⁰ « ...Si le Maroc a réalisé des progrès manifestes, mondialement reconnus, le modèle de développement national, en revanche, s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités catégorielles et les écarts territoriaux et à réaliser la justice sociale. A cet égard, Nous invitons le gouvernement, le parlement et les différentes institutions ou instances concernées, chacun dans son domaine de compétence, à reconsidérer notre modèle de développement pour le mettre en phase avec les évolutions que connaît le pays... ».

la cohésion sociale et à promouvoir un développement inclusif et durable pour tous les citoyens marocains.

L'affectation des ressources publiques doit être guidée par des principes d'équité, de justice sociale et de DD à travers la mise en place des politiques budgétaires qui favorisent la réduction des inégalités, la protection des populations vulnérables et la promotion d'une croissance économique inclusive. Cela implique la mise en place de politiques publiques qui encouragent l'investissement dans des secteurs clés, tels que les énergies renouvelables, l'agriculture durable, la santé et l'éducation.

En outre, une gouvernance transparente et efficace est nécessaire pour garantir que les ressources financières sont utilisées de manière optimale et qu'elles bénéficient à la population dans son ensemble. Sur ce, Il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des politiques publiques et garantir qu'elles sont alignées avec les ODD. Dans le même cadre de gouvernance, il est primordial d'accroître la transparence dans la gestion des FP en rendant les informations budgétaires accessibles au public.

L'affectation des ressources publiques au Maroc doit être soigneusement étudiée pour assurer leurs cohérences avec les objectifs de développement du pays. Les citoyens³¹ ont le droit de savoir comment leurs impôts sont utilisés et il est essentiel de rendre des comptes de manière claire et accessible en instaurant des mécanismes de contrôle et de reddition de comptes efficaces.

De plus, il est nécessaire de renforcer la responsabilité des institutions et des acteurs impliqués, en veillant à ce qu'ils agissent dans l'intérêt général, en sanctionnant les comportements répréhensibles. Aussi, il convient de promouvoir des mécanismes de consultation et de dialogue avec la société civile et les différentes parties prenantes afin de prendre en compte les besoins et les priorités de la population dans l'élaboration des politiques budgétaires.

1.2 Mobilisation des ressources

Le Maroc doit actuellement relever le défi de mobiliser des ressources financières rationnelles pour financer la SNDD et les ODD. Cette fonction exige une gestion efficace des FP et une amélioration conséquente de la collecte des recettes. Sur ce, il est impératif de mettre en œuvre des stratégies de mobilisation des ressources adaptées et transparentes. Cela nécessitera une collaboration étroite entre les différents acteurs impliqués, notamment le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les partenaires internationaux.

³¹ Améliorer la participation des citoyens à la prise de décision budgétaire est également crucial pour garantir une gestion financière responsable et équitable. La participation des citoyens dans le processus budgétaire est une consécration de la gestion démocratique des FP.

Pratiquement, il est primordial de promouvoir une fiscalité plus juste et progressive afin de réduire les inégalités économiques et de financer les projets de DD du pays. Cela peut se traduire par une redistribution plus équitable des richesses et une meilleure prise en charge des besoins des citoyens les plus défavorisés. Il est également important de prioriser les investissements dans des secteurs clés tels que l'éducation, la santé, l'environnement et les énergies renouvelables. Cela passe par la mise en œuvre de politiques incitatives pour encourager les investissements dans des projets respectueux de l'environnement, la promotion de partenariats avec le secteur privé, et la recherche de financements innovants.

Il est également essentiel de renforcer la coopération internationale en matière de financement climatique, en particulier avec les pays développés qui ont une responsabilité historique dans les émissions de gaz à effet de serre. Le Maroc peut bénéficier de l'expertise et du soutien financier de ces pays pour mener à bien ses projets de DD. Le financement climatique et le DD sont des enjeux essentiels pour le Maroc.

En analysant les besoins de financement, en explorant les différentes sources de financement disponibles, et en proposant des stratégies efficaces, le pays pourra mobiliser les ressources nécessaires pour faire face au changement climatique et promouvoir un DD et inclusif.

Pour remédier à cette situation tapissée par des contraintes à caractère budgétaires entre autres, qui représentent un défi de taille, il est essentiel de mettre en place des politiques de développement qui encouragent l'épargne et l'investissement à long terme. Cela pourrait impliquer la création de incitations fiscales pour encourager l'épargne, ainsi que des campagnes de sensibilisation pour promouvoir une culture d'épargne au sein de la population.

Le Maroc doit chercher des moyens innovants pour surmonter les défis déjà précités en mobilisant des ressources financières supplémentaires. Pratiquement, il s'agit de recourir à des PPP, renforcer la fiscalité environnementale, promouvoir de l'investissement privé dans des projets durables et accéder à des financements internationaux et des subventions pour le DD.

2. Transparence, redevabilité, gouvernance et cohérence

Le Maroc a renforcé son cadre de gouvernance progressivement selon l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE) à travers la création de nouveaux dispositifs.³²

³² Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique : Maroc Pour une administration résiliente au service des citoyens (2023). P. 16 ;

2.1 Transparence, redevabilité et gouvernance

La gestion des FP repose sur deux principes fondamentaux : l'efficacité et la transparence. Pour garantir une utilisation optimale des ressources financières, il est essentiel de mettre en place des mécanismes efficaces qui permettent de gérer les fonds publics de manière judicieuse et responsable. Cela implique de renforcer les capacités institutionnelles, de mettre en œuvre des outils de suivi et d'évaluation, et de lutter activement contre la corruption.³³ En matière de gouvernance et de transparence, il est primordial de renforcer la transparence et la redevabilité dans la gestion des FP.³⁴

La gouvernance des FP joue un rôle essentiel dans la promotion du DD au Maroc. L'ONU a encadré cette thématique dans le cadre conceptuel suivant : *« la bonne gouvernance est une approche participative de gouvernement et de gestion des affaires publiques, basée sur la mobilisation des acteurs politiques, économiques et sociaux, du secteur public ou privé ainsi que la société civile, dans le but de garantir le bien-être durable de tous les citoyens »*³⁵.

Pour atteindre un DD et équitable, il est impératif pour le Maroc de s'attaquer aux inégalités financières et sociales de manière proactive. Cela implique des politiques économiques et sociales visant à réduire les disparités de revenus, à garantir un accès équitable aux services sociaux et à promouvoir l'inclusion économique des populations marginalisées et celles vulnérables. Investir dans l'éducation, la santé, l'emploi et le logement pour tous est essentiel pour réduire les inégalités et favoriser un développement durable et inclusif. Il est essentiel de renforcer la transparence et la redevabilité dans la gestion des FP, d'améliorer la participation citoyenne à la prise de décision budgétaire et de lutter résolument contre la corruption.

Aussi, et dans le même cadre, la lutte contre la corruption et les détournements de fonds publics est un enjeu majeur dans la gestion des FP.³⁶ La corruption sape la confiance des citoyens dans les institutions publiques et nuit à l'efficacité des politiques publiques. Il est donc essentiel de mettre en place des mécanismes de contrôle et de prévention de la corruption, ainsi que des sanctions dissuasives pour les personnes impliquées dans des actes répréhensibles.

Cette approche innovante favorise la collaboration et encourage l'investissement dans des projets durables et bénéfiques pour la société dans son ensemble. Le cadre de partenariat s'avère

³³ Jilali AMAZID : *« la responsabilisation des ordonnateurs du budget de l'état, Quel rôle pour la Cour des comptes ? »*, 2ème édition, Chams Print, 2019, P 18 ;

³⁴ La moralisation de la vie publique en instaurant une relation corrélative entre la responsabilité et la reddition des comptes exigée toujours par les citoyens marocains ;

³⁵ Instance Centrale de Prévention de la Corruption, *« Bonne gouvernance : entre la situation actuelle et les dispositions de la nouvelle Constitution de 2011 »*, Juin 2011, p. 6.

³⁶ La Cour des comptes s'est attribuée de fort positionnement fixé par l'article 147 de la Constitution, en tant qu'« institution supérieure de contrôle des finances publiques du Royaume » ;

indispensable dans ce contexte afin d'accroître la mobilisation et des ressources disponibles dans une vision de mutualisation gouvernante au profit des projets sociaux de proximité³⁷. Et ce, dans la perspective de développer les capacités d'action de l'Etat.³⁸

Les institutions et les acteurs impliqués dans la gestion des FP, tels que le ministère de l'économie et des finances, la cour des comptes et les collectivités territoriales, ont la responsabilité de garantir une utilisation efficace et transparente des ressources publiques. En ce sens, à travers la mobilisation des FP de manière stratégique et transparente, le Maroc peut renforcer sa capacité à relever les défis du DD et à bâtir un avenir résilient pour ses citoyens.

2.2 Finances publiques et développement durable au Maroc : quelle cohérence ?

Le renforcement de la cohérence entre les FP et le DD est un enjeu majeur dans la gestion des ressources et la promotion d'une croissance économique durable. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel d'intégrer les ODD dans le processus budgétaire. Cela implique d'identifier et de mettre en œuvre les meilleures pratiques pour garantir que les ressources publiques sont allouées de manière à favoriser le développement économique, social et environnemental à long terme. En outre, il est crucial de développer des outils de suivi et d'évaluation efficaces pour mesurer l'impact des FP sur le DD. Ces outils permettront aux autorités compétentes de suivre les progrès réalisés et d'ajuster les politiques financières en fonction des résultats obtenus. Cela contribuera à garantir une utilisation efficace et efficiente des ressources publiques en alignement avec les objectifs de durabilité.

Par ailleurs, la participation de l'ensemble des parties prenantes est un élément clé pour renforcer la cohérence entre les FP et le DD. En incluant la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs dans la formulation et la mise en œuvre des politiques financières durables, il est possible de garantir une prise de décision inclusive et transparente. Cette collaboration favorise également l'émergence de solutions novatrices et adaptées aux défis complexes auxquels notre société est confrontée. Le renforcement de la cohérence entre les FP et le DD nécessite une approche globale et collaborative. En intégrant les objectifs de durabilité dans le processus budgétaire, en développant des outils de suivi et d'évaluation pertinents et en favorisant la participation des parties prenantes, il est possible de créer un cadre financier plus résilient et plus respectueux de l'environnement. Cela contribuera à assurer un avenir prospère et équitable pour les générations futures.

³⁷L'Initiative Nationale pour le Développement Humain est un très bon exemple ;

³⁸ M. HARAKAT et A. EL OUALI, « *Le contrôle de la gestion publique axée sur les résultats : cas des services Extérieurs de l'Oriental* », in REMA (Revue Marocaine d'Audit et de Développement) n° 37, 2014, p. 178.

Dans cette perception, le Maroc a demandé un accord au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité du fond monétaire international (FMI).³⁹ D'ailleurs, le FMI à travers son conseil d'administration a approuvé un accord au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité avec le Maroc pour un montant de 1,3 milliard de dollars.⁴⁰

De plus, une réforme fiscale progressive et équitable est nécessaire pour mobiliser les ressources financières nécessaires à la réduction des inégalités. En renforçant les mécanismes de redistribution des richesses, le gouvernement peut garantir un accès équitable aux services publics et investir dans des programmes sociaux visant à combler les écarts de développement entre les différentes régions du pays. Les inégalités financières et sociales constituent un défi de taille pour le DD au Maroc. En adoptant des politiques inclusives et équitables, le pays peut surmonter ces obstacles et progresser vers un avenir plus prospère et durable pour l'ensemble de sa population.

³⁹ Rapport du fond monétaire international N° 23/354, octobre 2023, P1 ;

⁴⁰ Communiqué de presse du fond monétaire international, N° 23/327, 2023.

Conclusion

En face des défis du financement du DD au Maroc, il est crucial d'adopter des stratégies innovantes et durables pour mobiliser des ressources financières supplémentaires. La mise en place du PPP, le renforcement de la fiscalité environnementale, la promotion de l'investissement privé dans des projets durables, ainsi que la coopération internationale, sont autant d'opportunités pour soutenir la réalisation des ODD.

En investissant dans des politiques inclusives et équitables, en luttant contre la corruption et en encourageant la participation citoyenne, le Maroc peut surmonter les défis actuels et progresser vers un avenir prospère, durable et équitable pour l'ensemble de sa population.

En définitive, une gestion financière responsable et transparente est essentielle pour garantir le bien-être de la population et le développement économique du pays. Dans ce contexte, les FP jouent un rôle crucial pour mobiliser les ressources nécessaires et financer les projets porteurs de DD. Cela nécessitera une collaboration étroite entre tous les acteurs concernés et un engagement ferme en faveur de la durabilité économique, sociale et environnementale. En fin de compte, une approche équilibrée et réfléchie dans l'affectation des ressources publiques est essentielle pour garantir une croissance économique durable et inclusive au Maroc. Parallèlement, le Maroc s'engage à préserver les ressources naturelles et à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. Les FP sont ainsi utilisées comme un outil stratégique pour financer des projets et des programmes avec une approche proactive.

Aussi, un investissement judicieux dans le DD profitera à toute la société marocaine en garantissant une croissance économique durable et équitable pour les générations futures.

Bibliographie

1. Communiqué de presse du fond monétaire international, N° 23/327, 2023 ;
2. Dahir n° 1-15-62 du 14 chaabane 1436 (2 juin 2015) portant promulgation de la loi organique N° 130-13 relative à la loi de finances. BO n° 6370 - 1er ramadan 1436 (18-6-2015) ;
3. Dahir N°1-21-30 du 9 chaabane 1442 (23 mars 2021) portant promulgation de la loi N° 09-21 relative à la protection sociale ;
4. Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique : Maroc Pour une administration résiliente au service des citoyens (2023) ;
5. Extérieurs de l'Orient », in REMA (Revue Marocaine d'Audit et de Développement) n° 37, 2014 ;
6. Extrait du Discours de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'occasion de la Fête du Trône - 31 juillet 2019 ;
7. [Financement vert : Le Maroc à la tête des investissements de la BERD – \(English\) SME Green Value Chain \(ebrdgeff.com\)](#), consulté le 25 avril 2024 à 22h00 ;
8. Gaudement Paul-Marie/Molinier Joël, finances publiques, Montchrestien, 7ème édition, 1996, tome 1 ;
9. Greenfin et ISR : comment donner du sens à mes placements ? <https://www.netinvestissement.fr/placement/guides/fonds-financiers/finance-verte-et-ecologie-comment-la-finance-s-adapte-a-l-environnement-3158.html#article-rating>, date de consultation le 16 mai 2024 à 08 :34minutes ;
10. Instance Centrale de Prévention de la Corruption, « Bonne gouvernance : entre la situation actuelle et les dispositions de la nouvelle Constitution de 2011 », Juin 2011 ;
11. Jilali AMAZID : « la responsabilisation des ordonnateurs du budget de l'état, Quel rôle pour la Cour des comptes ? », 2ème édition, Chams Print, 2019 ;
12. La Conférence organisée, jeudi à Rabat, par la CDG, BAM et Barid Al-Maghrib à l'occasion de la Journée mondiale de l'épargne, sous le thème « L'éducation financière à l'ère de la digitalisation : un levier pour la promotion de l'épargne » ;
13. La loi-cadre n° 09.21 du 22 chaabane 1442 (5 Avril 2021) relative à la protection

sociale

14. La résolution WHA 33/58 du 25 mai 2005 de l'organisation mondiale de la santé ;
15. Le nouveau modèle de développement : « Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous », Rapport général, Avril 2021 ;
16. Le rapport sur le développement humain 2020 du programme des nations unies pour le développement, P19 ;
17. M. HARAKAT et A. EL OUALI, « Le contrôle de la gestion publique axée sur les résultats : cas des services
18. Note de présentation de loi organique de la loi des finances de l'année 2024 ;
19. Partnership for Action on Green Economy (PAGE), « La Transition du Maroc vers une Economie Verte : Etat des Lieux et Inventaire », 2022 ;
20. Rapport de l'organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel : « La Transition du Maroc vers une Economie Verte : Etat des Lieux et Inventaire » 2022 ;
21. Rapport du fond monétaire international N° 23/354, octobre 2023 ;
22. The world bank. (2020). Annual report 2020. Supporting countries in unprecedented times.